



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

psychiatres

Question écrite n° 6543

Texte de la question

M. Simon Renucci souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la situation préoccupante, voire alarmante, de la psychiatrie en France. Les professionnels sont inquiets de la baisse conséquente de 36 % du nombre de psychiatres prévue d'ici 2025. Cette situation semble des plus surprenantes car 3 à 4 % de la population totale française est atteinte de maladies mentales légères ou plus problématiques. En outre, d'autres études mettent en exergue que 40 % des Français sont affectés par un état réel de souffrance psychique. En trente ans, le nombre de dépressions déclarées a été multiplié par six et l'OMS prévoit qu'en 2020 les troubles psychiatriques seront la première pathologie, devant les maladies cardio-vasculaires. Malgré le plan gouvernemental pour la santé mentale, les difficultés demeurent les mêmes. Il est compliqué pour la communauté médicale, pour les patients et pour les familles d'admettre que la psychiatrie est le parent pauvre de la médecine française. En conséquence, il lui demande les mesures que le Gouvernement entend prendre pour palier le manque de moyens matériels et financiers du parent pauvre de la médecine.

Données clés

Auteur : [M. Simon Renucci](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6543

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6094

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)